



Semaine du 12 au 18 novembre 2007 n° **189**

Sommaire

- **Presse économique** : semaine noire pour les journalistes
- **Safran** : manifestation contre la vente de Sagem Communication
- **Finances de la Sécu** : la LDH contre les franchises médicales
- **Hôpitaux** : les contraintes budgétaires posent des enjeux éthiques
- **Financement syndical** : en plein scandale de l'UIMM, l'UMP fait diversion
- **Travail temporaire** : + 2,1 % en septembre sur un mois, + 4,5 % sur un an
- **Emploi** : en près de 30 ans, les services ont pris le poids de l'industrie
- **Les grèves et manifestations de novembre** : Samu, SNCF, EDF-GDF, RATP, Culture, Fonctionnaires, Éducation, Poste et Télécommunications, Justice

Édito

Le pouvoir d'achat appelle des mobilisations

Le sondage CSA paru vendredi l'affirme : le pouvoir d'achat est la principale préoccupation des Français, devant la santé et la retraite. Concernant les mesures prises par le gouvernement en matière de pouvoir d'achat, les Français considèrent à 71 % qu'elles ne sont « *pas efficaces* ». Seuls 24 % pensent le contraire, tandis que 5 % ne se prononcent pas. Cette question, n'est pas neuve, elle était déjà posée avant les échéances électorales et elle se pose aujourd'hui avec plus de force parce que les réponses en termes d'augmentation des salaires ne sont pas apportées. Dans le même temps, les prix et notamment ceux du logement, des énergies, des denrées alimentaires de base continuent de grimper. La montée en charge de la défiscalisation des heures supplémentaires qui a beaucoup agité les débats cet été sur le thème du « *travailler plus pour gagner plus* », n'apporte aucune bouffée d'oxygène aux salariés, y compris parmi les plus qualifiés. Cette question du pouvoir d'achat est indissociable de celle des salaires et des revenus de remplacement, tout comme elle est intimement liée à celle de la reconnaissance des qualifications et des responsabilités. Sur ces dossiers, l'actualité sociale récente a

montré, notamment chez Air-France, la puissance du ras-le-bol des salariés. Les résultats des entreprises sont là pour attester que le principal problème réside dans le partage défavorable de la richesse créée. En matière de pouvoir d'achat, l'interlocuteur ne peut pas être le seul gouvernement, car si les pouvoirs publics ont une lourde responsabilité en matière de formation des prix, de fiscalité directe, d'évolution des bas salaires, les entreprises sont responsables de leur politique salariale. Les politiques salariales dans les entreprises engendrent toujours plus d'inégalités et conduisent au tassement des niveaux de rémunération et des pensions et retraites. C'est pourquoi, dans cette période, la CGT appelle les salariés à « *se mobiliser et à agir dans les entreprises, dans leurs branches professionnelles, pour exiger auprès de leurs employeurs et directions d'entreprise de réelles augmentations par la revalorisation des salaires et la reconnaissance de leurs qualifications* ». La Conférence sur les revenus et le pouvoir d'achat qui vient de se tenir n'a apporté aucune réponse concrète satisfaisante allant dans le sens d'une véritable revalorisation des salaires. Ce sont, une nouvelle fois, les employeurs qui obtiennent de nouvelles exonérations de cotisations sociales mais pas un centime d'euro n'a été octroyé en direction des salariés. La CGT interpelle le gouvernement, tant sur l'instauration urgente d'une véritable dynamique d'évolution des salaires que sur l'urgence de mesures concernant les prix et la fiscalité. Cette question des salaires et du pouvoir d'achat mérite un autre traitement que la piteuse tentative de la direction de la SNCF de récupérer la question salariale pour introduire un coin dans l'unité syndicale des cheminots à l'avant-veille d'une grève qui s'annonce très puissante.



Presse économique

Semaine noire pour les journalistes

Les syndicats de journalistes, qui dénoncent une « semaine noire » dans la presse économique, ont appelé jeudi 8 novembre toutes les rédactions à « soutenir le combat » des journalistes des *Échos* et de *La Tribune*. L'intersyndicale (SNJ-CGT, SNJ, USJ-CFDT, SJ-CFTC, SJ-FO) a indiqué dans un communiqué que le groupe de luxe LVMH a annoncé mercredi être entré en négociation exclusive avec Alain Weill pour lui céder *La Tribune*, deux jours après avoir racheté *Les Échos* au groupe britannique Pearson pour 240 millions d'euros. « En quelques jours, on a donc vu le patron de LVMH faire main basse sur le numéro un d'une presse lue par tous ses clients et partenaires potentiels, puis choisir à qui il vend son challenger, bref organiser lui-même le « marché » dont il est un acteur de premier plan », ont dénoncé les syndicats.



Safran

Manifestation contre la vente de Sagem Communication

Réunis par une intersyndicale CGT-CFDT-CFTC-CGT-FO du groupe français de hautes technologies Safran, plusieurs centaines de salariés ont manifesté jeudi à Paris contre la cession annoncée de leur filiale Sagem Communication (haut débit) au fonds d'investissement américain The Gores Group. « Où est le projet industriel du fonds d'invest-



tissement », s'est inquiété Patrice Léonet, secrétaire du comité de groupe et élu CGT, se demandant « quelles vont être les conséquences sur l'emploi » de cette cession. « Au-delà de l'annonce de cette vente, c'est le début du démantèlement du groupe Safran », a affirmé M. Léonet. « On a l'impression qu'il y a un mecano industriel qui se prépare », a-t-il dit.

Finances de la Sécu

La LDH contre les franchises médicales

La Ligue des Droits de l'Homme (LDH) a dénoncé vendredi 9 novembre le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2008 qui comporte l'instauration de franchises médicales et doit être examiné lundi 12 par le Sénat. La LDH assure que « le dévoiement du terme de franchise ne peut masquer un recul imposé de la solidarité envers les malades, contraints de faire les frais du traitement de malades encore plus gravement atteints qu'eux ». L'association appelle à participer au rassemblement organisé par le Collectif national contre les franchises médicales lundi à 18 heures devant le Sénat.



Hôpitaux

Les contraintes budgétaires posent des enjeux éthiques

Le Comité consultatif national d'éthique met en garde contre les contraintes budgétaires imposées aux hôpitaux qui posent selon lui des « enjeux éthiques » nécessitant un arbitrage politique. « Le caractère limité des moyens financiers dévolus au système hospitalier implique des choix de société éthiques qui doivent conduire à des prises de positions publiques », résume le CCNE, en conclusion de son 101^e avis à caractère consultatif. Lorsque les moyens sont limités, « les économies se font toujours sur le dos des plus vulnérables », les personnes âgées, la psychiatrie, les soins palliatifs, a regretté devant la presse le Pr. Joël Ménard, président du CCNE, expliquant qu'il ne faut pas pour autant « fustiger la consommation de soins de tel ou tel groupe » de malades. Le CCNE met cependant en garde contre l'assimilation de l'hôpital à une entreprise, avec des critères de



rentabilité, « ne prenant pas en compte le coût pour la société s'il n'y avait pas d'hospitalisation efficace », a ajouté Claude Kordon, autre rapporteur de l'avis. Alors que le président Nicolas Sarkozy a annoncé le 18 septembre que les hôpitaux publics seraient « intégralement financés à l'activité » dès 2008, le Pr. Sicard a mis en garde contre l'extension de la tarification à l'activité (T2A) aux pathologies psychiatriques notamment. Ce type de tarification qui tend à valoriser les actes (chirurgie, analyses médicales et autres actes techniques...) plutôt que le temps passé en consultations, « n'est pas en mesure d'évaluer et donc de coter correctement » les actes dispensés notamment en psychiatrie, gériatrie ou pédiatrie « où l'écoute et l'examen clinique approfondis sont nécessaires », relève le Comité d'éthique.

Financement syndical

En plein scandale de l'UIMM, l'UMP fait diversion

Une quarantaine de députés UMP ont déposé une proposition de loi visant à « la transparence des comptes » des syndicats. En pleine affaire de la caisse noire de l'UIMM, cette initiative ressemble fort à une diversion. Rendue publique vendredi 9 novembre, cette proposition suggère d'instaurer « un financement public des syndicats exclusivement par l'État », « comparable » à celui instauré en 1995 pour les partis politiques. Cosigné par 41 autres députés UMP, le texte prévoit aussi que « la mise à disposition de personnel à destination des syndicats émanant de l'État, des collectivités territoriales ou des entreprises, est interdite ». Il impose aux syndicats de « recueillir des fonds par l'intermédiaire d'un mandataire qui est soit une association de financement, soit une personne physique ».



Autrement dit, il n'y aurait plus de droit syndical en France et l'activité syndicale permanente ou à temps partiel ne pourrait plus être menée par des salariés des secteurs privés et publics ! De même en imposant que les syndicats recueillent des fonds par l'intermédiaire d'une association de financement, il leur serait interdit de collecter les cotisations des syndiqués par leurs propres moyens, ce qui est un acquis fondamental du droit du travail garantissant leur indépendance. Pour sa part, la CGT réitère « la demande que s'ouvre sans tarder la négociation entre les organisations patronales et syndicales sur la représentativité, la démocratisation de la négociation collective et les droits et moyens des organisations syndicales ». Il est stupéfiant qu'un tel projet législatif soit avancé sans que les confédérations représentatives aient été auditionnées. Sauf à considérer que l'intention des parlementaires signataires du texte soit de condamner à mort le syndicalisme français, cela leur aurait évité de mettre en débat des élucubrations tout à fait irréalistes.

Travail temporaire

+ 2,1 % en septembre sur un mois, + 4,5 % sur un an

Fin septembre, l'Unedic a dénombrées 694 700 personnes sur des emplois intérimaires, soit une hausse de 2,1 % par rapport au mois d'août et de 4,5 % sur un an. Le recours à l'intérim reste prépondérant dans l'industrie, où il a augmenté en septembre (+ 3 %) en particulier dans les industries agricoles et alimentaires



(+ 9,6 %). Toutes les catégories socioprofessionnelles ont enregistré une hausse du travail intérimaire comparé au mois de septembre 2006 : + 5,8 % pour les ouvriers qualifiés, + 5 % pour les employés, + 3,7 % pour les ouvriers non qualifiés et + 3,6 % pour les cadres et professions intermédiaires.

Emploi

En près de 30 ans, les services ont pris le poids de l'industrie



Selon une étude de l'Insee parue vendredi 9 novembre, si en 1978, 24,9 % de l'emploi était industriel, seuls 14 % des emplois sont désormais comptabilisés dans ce secteur. Aujourd'hui, les services pèsent 25,1 % de l'emploi total contre 14,2 % en 1978. « Cette transformation du tissu productif et des emplois en France s'est faite au profit des services de santé, d'éducation ou d'action sociale, mais aussi des services fournis par des entreprises à d'autres entreprises », avance l'Insee.

Les grèves et manifestations de novembre

Samu

Les pilotes d'hélicoptères affectés au transport d'urgence des 36 Samu de France sont en grève symbolique du 9 au 11 novembre pour réclamer des hausses de salaire, à l'appel des trois syndicats du secteur, SNPL, CGT et SNPNAC. Il s'agit de la quatrième grève de l'année, lancée par les syndicats (SNPL, CGT et SNPNAC) du secteur. « Nous estimons le taux de grévistes à 80 % ce vendredi, mais la plupart sont réquisitionnés », a indiqué à l'AFP le porte-parole du SNPL, Thierry Coiffard.



SNCF



Sept des huit syndicats de cheminots (CGT, Sud Rail, Unsa, FO, CFTC, CFE-CGC, CFDT) appellent à une grève reconductible contre la réforme des régimes spéciaux de retraite à partir du mardi 13 novembre à 20 heures. La Fgaac (conducteurs autonomes) ne s'est pas jointe au mouvement.

EDF-GDF

Sept syndicats de l'Énergie appellent à une grève le mercredi 14 novembre contre la réforme des régimes spéciaux, la CGT, FO, Unsa et Sud se prononçant pour un mouvement reconductible avec possibilité de coupures d'électricité ciblées.



RATP



Sept syndicats de la RATP (CGT, Unsa, CFDT, FO, Indépendants, Sud, CFTC) sur huit ont indiqué qu'ils lanceraient une nouvelle grève si le gouvernement « ne revoit pas sa copie » sur la réforme des régimes spéciaux de retraite, attendant « des réponses précises » en début de semaine prochaine.

Culture

Un nouveau préavis de grève devrait être déposé à l'Opéra de Paris avec effet le 13 novembre par les personnels techniques qui protestent contre la réforme des régimes spéciaux de retraite.



Fonctionnaires



Les huit syndicats de fonctionnaires appellent à une grève et une journée d'action le 20 novembre contre les réductions d'effectifs et pour les salaires.

Éducation



Les cinq fédérations de l'Éducation (FAEN, FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA-Education) se joignent à la grève le 20 pour dénoncer les 11 200 suppressions de postes en 2008. L'Unef, l'Union nationale lycéenne (UNL) et la Fidl (Fédération indépendante et démocratique lycéenne) appellent étudiants et lycéens à participer à cette mobilisation.

Poste et télécommunications

Cinq fédérations (CGT, CFDT, Sud, FO et CFTC) appellent les salariés de La Poste et de France Télécom à la grève le 20 novembre, pour l'emploi, le pouvoir d'achat, le service public, les conditions de travail, et contre les restructurations.



Justice



Le Syndicat de la Magistrature (SM) et trois principaux syndicats de fonctionnaires de justice (CGT, USAJ, CFDT) ont appelé à une journée de grève nationale, avec manifestation à Paris, le 29 novembre contre la réforme de la carte judiciaire.